



Secrétariat

30 septembre 1999

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires: Les fonctionnaires

Objet: **Concours nationaux de recrutement (2000)**

1. La présente circulaire a pour objet d'inviter les fonctionnaires du Secrétariat appartenant à la catégorie des services généraux et aux catégories apparentées qui le souhaitent à se présenter aux concours nationaux de recrutement aux classes P-2 et P-3 en 2000, conformément aux dispositions de l'instruction administrative parue sous la cote ST/AI/1997/1.
2. Des concours nationaux de recrutement dans les groupes professionnels suivants seront organisés du 7 au 11 février 2000 (dates provisoires), suivant les besoins de l'Organisation : administration (P-2), économie (P-3), traitement électronique de l'information (P-2), finances (P-2), affaires juridiques (P-2/P-3), affaires politiques (P-3), information (P-3), affaires sociales (P-2) et statistiques (P-2).
3. On trouvera à l'annexe de la présente circulaire la liste des États Membres participants et des groupes professionnels correspondant à chacun.
4. Les fonctionnaires qui remplissent les conditions énoncées dans l'instruction administrative ST/AI/1997/1 sont admis à se présenter; ils rempliront pour cela la demande d'admission à concourir jointe et l'adresseront à la Section des examens et des tests (Concours nationaux de recrutement 2000 – fonctionnaires), Division des services de spécialistes, Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2590A, le 31 octobre 1999 au plus tard. Des copies du rapport d'appréciation du comportement professionnel le plus récent et de chacun des diplômes universitaires obtenus devront être jointes à la demande. Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.
5. La présente circulaire remplace les circulaires ST/IC/1998/49 et Add.1 datées respectivement des 1er juillet et 27 août 1998.

* La validité de la présente circulaire expire le 31 décembre 2000.

**Demande d'admission à concourir
Concours national de recrutement (2000)
(Réservé aux fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU
membres de la catégorie des services généraux
et des catégories apparentées)**

Partie I. Renseignements personnels

Nom : _____ No de bureau : _____
 Prénoms : _____ No de poste téléphonique : _____
 Sexe : _____ Classe : _____ No de code : _____
 Département : _____ Nationalité : _____
 Date d'entrée en fonctions à l'ONU : _____ Lieu d'affectation : _____
 Date de naissance : _____ Type d'engagement : _____
 Date d'expiration : _____

Partie II. Type de concours

Groupe professionnel : _____ Classe P-2 : _____
 Classe P-3 : _____
 Copie du dernier rapport d'appréciation du comportement professionnel jointe : _____
 Période couverte par le rapport d'appréciation du comportement professionnel : _____
 Copie de chacun des diplômes jointe : _____

Partie III. Expérience acquise à l'ONU et ailleurs (veuillez indiquer les dates et départements/organismes)

Concours de recrutement à la classe P-3 seulement)

La présente formule doit être signée et communiquée à la Division des services de spécialistes (bureau S-2590A) le 31 octobre 1999 au plus tard.

Date : _____ Signature : _____

Annexe

Liste des États Membres participant au programme de concours nationaux de recrutement 2000 et groupes professionnels correspondants ^a

Albanie	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Allemagne	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Andorre	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Arabie saoudite	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Bahreïn	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Belize	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Brunéi Darussalam	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Comores	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Indonésie	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Italie	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Japon	Administration, économie (P-3), traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques (P-2/P-3), affaires politiques (P-3), information (P-3), affaires sociales, statistiques
Kazakhstan	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Mozambique	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Norvège	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Palaos	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
République démocratique populaire lao	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Samoa	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques

Sao Tomé-et Principe	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Slovénie	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Tadjikistan	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques
Vanuatu	Administration, traitement électronique de l'information, finances, affaires juridiques, statistiques

Note

^a Sauf mention contraire, les groupes professionnels indiqués ne concernent que les concours de recrutement à la classe P-2.
